



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Montreuil, le 18 janvier 2021  
N° 1905

**Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics félicite les douaniers de Paris pour la saisie exceptionnelle de près de 60 kgs de cocaïne.**

Le 15 janvier 2022, en gare de Lyon, les agents de la brigade des douanes de Paris Nord ont procédé au contrôle d'un individu alors qu'il embarquait dans un train.

La fouille de la valise de cette personne permet la découverte de 50 pains de cocaïne pour un poids de 58,47 kgs et une valeur de revente illégale estimée à plus de 1,9 millions d'euro.

À la suite de ce contrôle, l'individu a été placé en retenue douanière puis remis aux autorités d'investigations et de poursuite sur instruction de la Procureure de la République de Paris.

**Olivier Dussopt a déclaré :** *« Cette saisie, au cœur de la Capitale, est exceptionnelle par les quantités de drogues transportées. Elle montre, à nouveau, le professionnalisme et l'efficacité des douaniers dont ceux de Paris pour combattre sans relâche les trafics de stupéfiants et plus largement tous les trafics illicites. Aucune concession ne sera faite à la criminalité organisée qui porte atteinte à la santé et à la sécurité de nos concitoyens et à l'économie de la France ».*

**Bureau de la communication :** 01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)